

■ **DAIVAN S.à r.l.**, à Genève, CH-660-2402003-5, exploitation d'établissements publics, etc. (FOSC du 24.01.2005, p. 8). La procuration de Leluc Julien est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Lefebvre Jean, de France, à Genève.
Journal no 8443 du 07.07.2005
(02930980 / CH-660.2.402.003-5)